

DC DRINKS CENTER
Achetez l'Esprit Libre
RESTAURANT LE CARNIVORE

CI23 SUCE TA CAN

A DRINKS CENTER ET AU RESTAURANT LE CARNIVORE

FAN ZONE

COTE D'IVOIRE 2023 CAF COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

DU 13 JANVIER AU 12 FEVRIER 2024

+237 670 43 33 31 / 699 48 20 71

Récépissé N°0000011/RDA/J06/SAAJP/BAPP du 29 MAI 2023

lavoixdesentreprises@gmail.com

LA VOIX DES ENTREPRISES

N° 038 du Vendredi 09 Février 2024 - TEL: (+237) 674114156 - DP: Raphael Mforlem

CAMWATER

Plus de 84 milliards FCFA de budget pour 2024



PAGE 4



HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS



Les éclairages du ministre de l'Eau et de l'Energie

PAGE 7

PROMOTE 2024

La SGS finance la participation de 25 PME camerounaises

PAGE 3

SIVEB 2024

Bilan satisfaisant

Tenu du 31 janvier au 2 février 2024, à l'hôtel de ville de Yaoundé, l'acte 2 du Salon International de la Chaîne de Valeur Esthétique et Bien-être, a connu un succès retentissant tant au niveau de la mobilisation des acteurs, des opportunités d'affaires, du partage d'expérience, mais également au niveau de la satisfaction du public à travers les services offerts.

Page 4

PRODUITS MANUFACTURIERS



Les coûts de production en baisse de 1,4 % au 3^e trimestre 2023

PAGE 2

ENTREPRISES

CONJONCTURE

Selon la Ccima, les dirigeants d'entreprises au Cameroun traversent une période difficile marquée par une baisse du chiffre d'affaires, des conditions d'approvisionnement compliquées, des bénéfices en baisse et des tensions de trésorerie.

Les chefs d'entreprises malentendus

D'après la note de conjoncture du premier semestre 2023, publiée récemment par la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat (Ccima), les dirigeants d'entreprises au Cameroun font face à un moral bas. Sur les 300 entreprises interrogées dans les dix régions du pays, 249 ont fourni des réponses complètes et fiables, basées sur les déclarations statistiques et fiscales de 2015, selon la Ccima qui n'a pas précisé les dates exactes de l'enquête. Les résultats montrent une baisse générale du chiffre d'affaires

dans tous les secteurs d'activité au premier semestre 2023.

Cette baisse du chiffre d'affaires est particulièrement ressentie par 32,2 % des dirigeants d'entreprises du secteur des services, 45,4 % du secteur du commerce et 28,6 % du secteur de l'industrie. À cela, s'ajoutent des difficultés d'approvisionnement causées par des coûts d'importation élevés et des coûts énergétiques. En conséquence, 72,7 % des chefs d'entreprises du secteur industriel et artisanal estiment que les coûts de l'énergie et des matières premières sur le marché local ont un



impact sur les coûts de production, entraînant une augmentation globale des prix de vente. La tendance générale de baisse des bénéfices s'est fait ressentir dans tous les secteurs d'activité, selon la Ccima. Plus de 75 % des artisans, 63,6 % des commerçants, 57,5 % des responsables du secteur des services et 50 % des indus-

Quelques chefs d'entreprises camerounais en présence ministre de l'emploi et de la formation professionnelle.

triels affirment que les bénéfices ont diminué au premier semestre 2023. Ces dirigeants d'entreprises font également état de tension de trésorerie liée à des délais de règlement et de paiement plus longs.

Dans l'ensemble, le climat des affaires a été jugé défavorable dans tous les secteurs, et les opérateurs économiques anticipent une situation similaire pour le second semestre 2023, selon les projections de la Ccima.

Cependant, malgré ces défis, il est important de souligner que de nombreuses entreprises au Cameroun continuent de

faire preuve de résilience et de recherche de solutions innovantes pour surmonter les difficultés actuelles. Les autorités et les acteurs économiques travaillent également de concert pour identifier des mesures de soutien et des opportunités de relance économique. La Ccima et d'autres organismes sont engagés dans des consultations et dans des discussions afin de trouver des solutions concrètes pour améliorer le climat des affaires et soutenir la croissance des entreprises au Cameroun.

Raphael Mforlem

PRODUITS MANUFACTURÉS

Au Cameroun, les prix de sortie-usine dans l'industrie manufacturière ont enregistré une baisse par rapport à la même période au cours de l'année précédente. Cette diminution des coûts de production est principalement due aux secteurs de la métallurgie et de l'agroalimentaire. Cette tendance encourageante pour le secteur manufacturier, pourrait renforcer sa compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux.

Les coûts de production en baisse de 1,4 % au 3^e trimestre 2023

Au cours du 3^e trimestre 2023, l'Institut national de la statistique (INS) a publié son Indice des prix à la production industrielle (Ippi), et les chiffres révèlent une baisse de 1,4 % des prix de sortie-usine dans l'industrie manufacturière au Cameroun par rapport à la même période en 2022. Cette diminution des coûts de production est largement attribuable aux secteurs de la métallurgie et de l'agroalimentaire, qui ont enregistré des baisses respectives de 5,4 % et 4,4 % au cours de cette période. Les industries de fabrication des produits minéraux ont également connu une baisse plus modeste de 2 % des coûts de production. Cette baisse des coûts de production est une nouvelle encourageante pour le secteur. Elle pourrait avoir un impact positif sur la compétitivité des

produits manufacturiers camerounais sur les marchés nationaux et internationaux. Des coûts de production plus faibles peuvent permettre aux entreprises de réduire leurs prix de vente, d'améliorer leur marge bénéficiaire et d'attirer de nouveaux clients. Cela peut également favoriser le développement de l'industrie manufacturière locale en encourageant les investissements et la création d'emplois.

La métallurgie et l'agroalimentaire ont joué un rôle clé dans la baisse des coûts de production. Dans le secteur de la métallurgie, cela peut être attribué à une meilleure efficacité opérationnelle, à des économies d'échelle et à une maîtrise des coûts des matières premières. Dans l'industrie agroalimentaire, la baisse des coûts de production peut être liée à des améliorations dans les processus de produc-

tion, à une gestion plus efficace de la chaîne d'approvisionnement et à une optimisation des coûts logistiques.

Il est essentiel que les entreprises du secteur manufacturier capitalisent sur cette baisse des coûts de production en investissant dans l'amélioration de leur productivité, de leur qualité et de leur innovation. Elles peuvent également envisager d'explorer de nouveaux marchés et de diversifier leur gamme de produits pour saisir de nouvelles opportunités de croissance. Les autorités camerounaises peuvent soutenir ce mouvement en mettant en place des politiques propices à l'investissement, en favorisant la formation professionnelle et en renforçant les infrastructures nécessaires au développement de l'industrie manufacturière. L'Indice des prix à la produc-



Quelques produits manufacturés.

tion industrielle (Ippi), publié trimestriellement par l'INS, est un outil important pour suivre l'évolution des prix dans le secteur manufacturier. Il reflète les prix de départ-usine payés aux producteurs, hors taxes, subventions et marges de transport. L'IPPI couvre un large éventail d'activités, y compris les industries extractives, les activités de fabrication, la production et la distribution d'électricité et de gaz, ainsi que la production et

la distribution d'eau, l'assainissement, le traitement des déchets et la dépollution.

La baisse des coûts de production dans ce secteur de l'industrie au Cameroun au 3^e trimestre 2023, constitue une opportunité pour le secteur de renforcer sa compétitivité et de stimuler sa croissance. Les entreprises doivent capitaliser sur cette tendance en investissant dans l'amélioration de leur efficacité et de leur innovation. Les autorités peuvent jouer un rôle clé en créant un environnement favorable à l'investissement et en soutenant le développement de l'industrie manufacturière. Avec des coûts de production plus bas, les entreprises camerounaises peuvent renforcer leur position sur les marchés nationaux et internationaux, contribuant ainsi à la croissance économique du pays.

PROMOTE 2024

La Société générale de surveillance (SGS), a renouvelé son partenariat avec la fondation Inter-Progress pour soutenir financièrement la participation de 25 PME camerounaises à la 9e édition du Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat de Yaoundé (Promote).

La SGS finance la participation de 25 PME camerounaises

Le 3 février 2024 à Douala, la Société générale de surveillance (SGS), leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification, a renouvelé son engagement envers la fondation Inter-Progress, organisatrice du Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat de Yaoundé (Promote). Depuis 2008, la SGS finance la participation de 25 PME camerounaises à cet événement majeur. Pour la 9e édition qui se tiendra du 17 au 25 février 2024, la SGS alloue un financement de 42,4 millions de FCFA, permettant aux PME sélectionnées d'acquiescer des stands, de les aménager et de les décorer avec les espaces d'exposition, le mobilier et les accessoires fournis par la

fondation Inter-Progress. Mais aussi, de promouvoir leur développement dans des secteurs clés tels que l'économie circulaire, la transformation des produits locaux et l'innovation.

Les PME bénéficieront également d'un suivi-accompagnement post-Promote pendant deux ans. La sélection des entreprises s'est faite en fonction des critères tels que la pratique de l'économie circulaire, la transformation des produits locaux, la conception de produits ethniques et éthiques, l'innovation et la durabilité. Cette initiative vise à soutenir les PME locales dans leur développement et à favoriser leur transformation en grandes entreprises ayant un impact positif sur le développement du pays.



Paul Onana Enama, directeur sous-régional Afrique centrale des ventes à la SGS, souligne l'importance de cette action citoyenne qui vise à accompagner les sociétés locales dans leur croissance. William Talehc, directeur de Promote, affirme que la participation des PME est essentielle pour représenter l'ensemble de l'écosystème économique du pays. Pierre Zumbach, haut conseiller attaché à la présidence de la fondation Inter-Progress, ex-

Signature de l'accord de partenariat entre la SGS et la Fondation Inter-Progress.

prime sa gratitude envers la SGS pour son engagement constant dans le soutien des PME camerounaises, soulignant que cette action est rendue possible grâce au soutien du top management de la SGS basé à Genève, en Suisse.

Cette initiative de la SGS s'ajoute à d'autres engagements de soutien financier pour la participation des PME à Promote 2024. L'État du Cameroun, Afriland First Bank et la Suisse ont également pris des engagements similaires, démontrant ainsi l'importance accordée au développement et à la promotion des PME locales. Ces initiatives contribuent à renforcer le tissu économique camerounais en offrant aux PME une plateforme pour promouvoir leurs produits

et services, établir des partenariats et développer leur activité sur les marchés nationaux et internationaux.

La participation des PME à Promote 2024 est une opportunité unique pour ces entreprises de se faire connaître, de rencontrer des clients potentiels et de bénéficier d'un accompagnement pour leur croissance future. Grâce à ces initiatives de financement, les PME camerounaises peuvent renforcer leur compétitivité et contribuer à la croissance économique du pays. Il est essentiel de continuer à soutenir ces initiatives et à créer un environnement propice au développement et à l'essor des PME au Cameroun.

Anatole Bidias

SECTEUR CHIMIQUE

Selon l'Ippi publié par l'Institut national de la statistique (INS), les coûts de production dans le secteur des industries chimiques, plastiques et pharmaceutiques connaissent une augmentation au Cameroun, malgré une baisse générale observée dans les autres secteurs industriels.

Les coûts de production en hausse au 3^e trimestre 2023

À en croire les dernières données de l'Institut national de la statistique (INS), seul le secteur des industries chimiques, plastiques et pharmaceutiques a enregistré une hausse des coûts de production au Cameroun au troisième trimestre 2023. Alors que l'Indice général des prix dans les industries a connu une baisse de 7,5 % au cours de la période susmentionnée, en raison d'une baisse observée dans tous les autres secteurs, les prix de sortie d'usine dans les industries chimiques, plastiques et pharmaceutiques ont augmenté de 2,9 %.

En effet, l'INS n'a pas fourni d'explications précises sur les raisons de cette augmentation isolée. Par contre, elle a souligné le fait que cette évolution était en continuité

avec la hausse observée au deuxième trimestre 2023. L'Indice des prix à la production industrielle (Ippi), publié trimestriellement par l'INS, permet de mesurer l'évolution des prix des transactions de biens industriels produits à l'intérieur du territoire économique du Cameroun.

Cet indice prend en compte les prix de départ d'usine payés aux producteurs, hors taxes, subventions et marges de transport. Il se concentre sur le secteur secondaire, incluant les industries extractives, les activités de fabrication, la production et la distribution d'électricité et de gaz, ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement, le traitement des déchets et la dépollution.

Il est à noter que la hausse des coûts de production dans le secteur chimique,

plastique et pharmaceutique ne correspond pas à la tendance générale observée dans les autres industries. Cette situation soulève des interrogations quant aux facteurs spécifiques qui ont conduit à cette augmentation. Les parties prenantes de l'industrie et les experts pourraient analyser les données de l'Ippi pour évaluer les causes et les implications de cette tendance. Une meilleure compréhension de ces facteurs permettrait aux acteurs du secteur de prendre des mesures appropriées pour atténuer les coûts de production et maintenir leur compétitivité sur le marché. Parmi les facteurs qui pourraient expliquer la hausse des coûts de production dans le secteur chimique, plastique et pharmaceutique, l'on peut citer, l'augmentation des matières



premières, les coûts énergétiques, les réglementations environnementales notamment en ce qui concerne la gestion des déchets, la réduction des émissions et la sécurité. Il y a également, la recherche et développement, les fluctuations des taux de change...

Il convient de noter que ces raisons ne sont que des exemples possibles et qu'il est nécessaire d'analyser

plus en détail les données spécifiques à chaque entreprise et à chaque marché pour comprendre pleinement les causes de la hausse des coûts de production dans le secteur chimique, plastique et pharmaceutique.

Suite à cette hausse des coûts de productions, les entreprises de ce secteur font face à plusieurs défis en matière de recherche et développement (R&D) dont la complexité scientifique. Parmi ces défis, il y a la découverte de nouvelles molécules, la compréhension des interactions chimiques et biologiques, ainsi que le développement de processus de fabrication innovants qui nécessitent une expertise scientifique approfondie et des ressources spécialisées...

EVENEMENT

SIVEB 2024

Tenu du 31 janvier au 2 février 2024, à l'hôtel de ville de Yaoundé, l'acte 2 du Salon International de la Chaîne de Valeur Esthétique et Bien-être, a connu un succès retentissant tant au niveau de la mobilisation des acteurs, des opportunités d'affaires, du partage d'expérience, mais également au niveau de la satisfaction du public, à travers les services offerts.

Bilan satisfaisant

Autonomisation et professionnalisation de la femme et de la jeune fille dans les industries de la chaîne de valeur Esthétique et Bien-être », c'est sous ce thème que s'est tenu du 31 janvier au 2 février 2024, la 2e édition du Salon international de la Chaîne de valeur, Esthétique et Bien-être (Siveb). Pendant 3 jours, ce sont plus de 4 000 visiteurs qui ont été accueillis par plus de 100 exposants présents sur l'esplanade de l'hôtel de ville de Yaoundé, lieu qui a servi de cadre à la tenue de cette seconde édition du Siveb. L'événement a non seulement connu la présence des acteurs du domaine de l'esthétique et du bien-être du Cameroun, mais aussi, ceux venus de la diaspora à l'instar de la délégation

France, du Congo Brazzaville et du Bénin. Au menu des articulations qui ont marqué cette seconde édition, l'on peut citer la tenue de deux conférences. La première sur la réglementation en matière des produits de Bien-être et Esthétique, animée par un riche panel composé des experts de Lanacome, Anor, Douane Cameroun, CNCC... Et la seconde conférence s'est apesantie sur les questions liées à la profession de beauté, esthétique et bien-être. Les expositions dans des stands des produits cosmétiques finis de divers ordres fait à base de plantes naturelles respectant la norme et la qualité, Made In Cameroun et Made In Africa, des produits bruts non transformés, ainsi que des matières premières,



sans oublier les fabricants des machines de transformation, les vendeurs de packaging... sont autant d'aspects qui ont captivé l'attention des milliers de visiteurs de cette édition. L'espace « Marché de la Beauté », dédié aux prestations de services à moindre coût pensé par le comité d'organisation, a été la plus-value de cette édition

Visite des stands par le Comité d'organisation en présence du Directeur général de l'Anacom.

du Siveb, et a connu un engouement sans précédent. Hommes, femmes, et jeunes ont pris d'assaut cet espace, question de se faire une coiffure, une beauté des mains et des pieds, Make up soins de visage massage entre autres. À issue de ces trois jours, de rencontres B to B, d'opportunités d'affaires, d'échanges d'expériences, d'exposition du Made In Cameroun et du Made In Africa... Alvine Djuffo Tiotso, présidente du comité d'organisation du Siveb, s'est dite satisfaite. « Que ce soit en terme, de participation des acteurs, du menu proposé, de la qualité des produits proposés dans les stands, des services offerts au public au cours de ces trois jours, des échanges entre les professionnels et les acteurs du secteur bien-être

et d'opportunités d'affaires, je puis vous assurer que la seconde édition du Siveb referme ses portes sur une note de satisfaction. Pour une deuxième fois avec peu de moyens, nous avons réalisé quelque chose de formidable ». Une fois cette édition achevée, le comité d'organisation a déjà les yeux rivés sur l'acte 3. « Pour qu'il ait un succès plus que retentissant, c'est dès maintenant que nous devons commencer à le préparer. Je profite de cette occasion pour remercier, les acteurs qui nous ont fait confiance, mais aussi, les différents ministères sectoriels, les entreprises partenaires et les médias qui ont rendu cette édition 2024 possible », confie Alvine Djuffo Tiotso.

Raphaël Mforlem

CAMWATER

Il a été voté et adopté lors de la 49e Session du Conseil d'Administration de la Cameroon Water Utilities Corporation (Camwater) tenue le 30 janvier 2024 sous la présidence de Patrick KUM Bong Akwa. Les travaux ont porté sur l'état de la mise en œuvre des projets du programme prioritaire d'investissement.

Plus de 84 milliards FCFA de budget pour 2024

Le Président du Conseil d'Administration de la Cameroon Water Utilities Corporation (Camwater), M. Patrick KUM Bong Akwa, a présidé ce mardi 30 janvier 2024 les travaux de la 49e session du Conseil d'Administration de la Camwater. L'hôtel Krystal Palace à Douala a accueilli cette rencontre statutaire qui s'est principalement concentrée sur l'état de la mise en œuvre des projets inscrits dans le programme prioritaire quinquennal d'investissement (Ppqi) 2023-2027. Les travaux ont également permis la validation du budget programme de la Camwater pour l'exercice 2024. Le



Directeur Général de la Camwater, Dr Blaise Moussa, a rapporté les travaux de cette session, assistés par Mme Jocelyne Alice NGO Njiki Epse Mine, Directeur Général Adjoint de la Camwater. Dans son intervention, le Directeur Général de la Camwater a dressé le

Blaise Moussa, DG de la Camwater.

bilan de l'exercice 2023 écoulé et a exprimé sa gratitude pour la collaboration franche et l'accompagnement constant du gouvernement. Il a également souligné le retour à la table de discussion des bailleurs de fonds. Le Directeur Général a ensuite présenté les projections de l'entreprise pour l'exercice 2024. À l'issue des travaux de la 49e session du Conseil d'Administration de la Camwater, le conseil a adopté à l'unanimité le budget proposé par le Directeur Général. Ce budget, équilibré en ressources et en emplois, s'élève à la somme de 84 650 362 599 FCFA. Il se répartit de la manière suivante : près de 3,5 mil-

liards de FCFA pour le développement des infrastructures, environ 32,5 milliards de FCFA pour l'exploitation et la satisfaction de la clientèle, et près de 49 milliards FCFA pour la gouvernance et l'appui institutionnel. La session du Conseil d'Administration a ainsi permis de faire le point sur l'état d'avancement des projets d'investissement de la Camwater, en mettant l'accent sur la satisfaction des besoins en eau potable des populations, l'amélioration des infrastructures et la modernisation des processus de gestion. L'adoption du budget pour l'année 2024 constitue une étape importante pour la réalisation

de ces objectifs et pour assurer une gestion efficace et transparente de la ressource en eau au Cameroun. Pour rappel, les principaux projets inscrits dans le programme prioritaire quinquennal d'investissement (Ppqi) 2023-2027 de la Camwater sont entre autres : le développement des infrastructures d'eau potable, l'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural, le renforcement des infrastructures de traitement des eaux usées, la modernisation des systèmes de gestion de l'eau, le renforcement des compétences et formations...

GROUPE BGFIBANK

Réunis à Douala lors de la 10e édition de la Convention des cadres dirigeants, les responsables de cette institution financière, ont passées en revue les réalisations de l'exercice 2023 et ont émis les projections et les nouvelles opportunités à saisir dans l'optique de consolider les succès du groupe pour l'exercice 2024.

Des projections de 120 milliards FCFA pour 2024

La capitale économique Douala, a abrité le 1er et 02 février 2024, la 10e édition de la Convention des cadres dirigeants du Groupe BGFIBank. Au cours de cette rencontre, les dirigeants ont examiné les réalisations de l'année 2023 ainsi que les défis auxquels ils sont venus à bout. Présidés par Henri-Claude OYIMA, Président-Directeur Général du groupe, l'objectif de résultats projeté pour l'année en cours a été fixé à 120 milliards FCFA. En outre, de nouvelles opportunités ont été identifiées afin de renforcer la performance et la rentabilité du groupe BGFIBank.

La rencontre de Douala a réuni les cadres dirigeants du groupe ainsi que des dirigeants hôtes tels que Abakal Mahamat, Administrateur Directeur gé-

ral, et Hyacinthe Opira Ongala, Directeur général adjoint de BGFIBank Cameroun. L'objectif principal de la conférence était de trouver conjointement des solutions concrètes pour renforcer la performance et la rentabilité du groupe financier leader de la zone Cemac. Au cours des travaux, Henri-Claude Oyima a déclaré que : « Le Groupe BGFIBank est à Douala d'abord pour faire le bilan de l'année 2023, car elle a été, une année, importante pour nous avec un objectif fixé à 100 milliards de FCFA. Nous sommes là pour voir si nous avons atteint cet objectif. Sinon, comment nous pouvons nous améliorer dans le cadre de notre organisation interne pour mieux accompagner nos économies en termes de financements. »



L'objectif fixé pour l'année 2024 qui s'élève à 120 milliards FCFA est basé sur la mise en œuvre opérationnelle du plan stratégique « Dynamique 2025 ». Un plan qui repose sur les piliers, dont l'organisation, transformation du capital humain, gestion des ressources financières, matérielles et humaines, ainsi

Henri Claude Oyima,
Président Directeur
Général du Groupe
BGFIBANK.

que sur la partie développement. Henri-Claude Oyima, a souligné l'importance de renforcer cette dynamique pour atteindre efficacement le budget de l'année 2024.

Pour ce qui est du choix du Cameroun pour la tenue de cette conférence, n'est guère un choix anodin. « La filiale camerounaise fait partie des pôles de croissance du groupe. BGFIBank a défini cinq pôles de croissance, dont le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo et le Gabon. Cette présence au Cameroun vise à mettre en valeur le dynamisme de la filiale », apprend-on.

La conférence de Douala a également été l'occasion de projeter la fin du projet « Dynamique 2025 » et de commencer à réfléchir à la nouvelle orientation pour l'horizon 2030.

Pour rappel, le Groupe BGFIBank est présent dans 12 pays, dont le Bénin, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, la Guinée-Équatoriale, Madagascar, la République démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe, et le Sénégal. Détenu à 100 % par des privés, le Groupe est considéré comme le premier groupe financier de la zone Cemac. Il est également le leader sur son marché domestique, le Gabon, et en République du Congo. Depuis 1971, le Groupe BGFIBank accompagne ses clients avec un haut degré d'exigence et d'excellence, contribuant ainsi au renforcement du groupe, de ses offres et de la confiance accordée par ses clients.

Sorelle Ninguem

ALIOS FINANCE CAMEROUN

Ancien Directeur général adjoint de l'établissement de crédit-bail, Alios Finance Cameroun, l'heureux élu a été promu au poste de Directeur général. Il succède ainsi à Georges James Ndzutue Fotso ex-Directeur général.

Olivier Baman, nouveau Directeur général

Olivier Baman a gravi les échelons au sein d'Alios Finance Cameroun. Après avoir occupé le poste de Directeur général adjoint, il vient d'être nommé au poste de Directeur général de cet établissement financier, filiale de Crédit d'Afrique Groupe dirigé par l'Ivoirien Serge Bilé. L'homme au parcours professionnel impressionnant, succède ainsi à Georges James Ndzutue Fotso à la tête d'Alios Finance Cameroun.

Avant de rejoindre Alios Finance Cameroun, Olivier Baman a occupé plusieurs postes clés dans le secteur financier. Son parcours professionnel exemplaire et son exper-



tise dans le domaine du crédit-bail ont été des facteurs déterminants dans sa promotion. Le nouveau Directeur général, a acquis une solide expérience au sein de l'entreprise. En tant que Directeur général adjoint, il a contribué de manière significative au développement et à la croissance d'Alios Finance Cameroun. Sa no-

Olivier Balan, nouveau Directeur général d'Alios Finance Cameroun.

mination en tant que Directeur général témoigne de la reconnaissance de ses compétences et de sa capacité à diriger l'entreprise vers de nouveaux horizons.

Quant à Georges James Ndzutue Fotso, le prédécesseur d'Olivier Baman, a occupé le poste de Directeur général d'Alios Finance Cameroun avant de passer le flambeau. Son travail et son leadership ont contribué à la croissance et au succès de l'entreprise. En quittant ses fonctions, le top management de l'institution financière a tenu à souhaiter à cette imminence dans le management, une bonne continuation dans ses projets futurs.

Établissement de crédit-bail qui fait partie du groupe Crédit d'Afrique, le groupe Alios Finance Cameroun est dirigé par Serge Bilé, un entrepreneur ivoirien reconnu. L'entreprise, est reconnue pour son engagement envers le développement économique de la région et sa capacité à offrir des solutions financières adaptées aux besoins des entreprises et des particuliers. Le groupe Crédit d'Afrique Alios Finance Cameroun se positionne comme un acteur majeur dans le domaine du crédit-bail au Cameroun et propose des solutions de financement en crédit-bail, notamment pour l'acquisition de biens

d'équipement et de véhicules et offre des services financiers adaptés aux besoins des entreprises et des particuliers.

La nomination d'Olivier Baman en tant que Directeur général d'Alios Finance Cameroun marque une nouvelle étape dans l'histoire de l'entreprise. Sous sa direction, avec son expertise et son leadership, il est bien positionné pour guider Alios Finance Cameroun vers de nouveaux succès, poursuivre son engagement à fournir des solutions de financement innovantes et contribuer au développement économique du pays du Cameroun.

S.N

INSTITUTIONS

DÉVELOPPEMENT
DES SERVICES AÉ-
RIENS

La convention signée entre les deux pays vise à renforcer le transport aérien dans les pays africains et à améliorer sa connectivité aérienne. Cette nouvelle entente remplacera un accord datant de 1974 entre les deux Etats et marque une étape importante dans le développement du secteur aérien camerounais.

Un accord paraphé entre le Cameroun et la France

Une délégation de haut niveau de la Direction générale de l'aviation civile (Dgac) de France a récemment effectué une visite au Cameroun dans le but de mener des consultations aéronautiques en vue de négocier un nouvel accord sur les services aériens entre les deux pays. Après deux jours de discussions, les délégations représentant les autorités aéronautiques des deux pays, dirigées respectivement par Paule Assoumou Koki, directrice générale de la Cameroon Civil Aviation Authority (Ccaa), et Emmanuel Vivet, directeur adjoint des services aériens à la Dgac française, ont finalisé l'examen du

projet de nouvel accord et l'ont ensuite signé. Ce nouvel accord bilatéral sur les services aériens vise à remplacer l'accord précédent qui liait les deux pays depuis le 21 février 1974, soit près de 50 ans. Cette actualisation était nécessaire afin de répondre aux besoins actuels du secteur aérien et de favoriser le développement du transport aérien au Cameroun. Lors de ces consultations, les représentants de la Dgac française et de l'autorité aéronautique camerounaise ont également discuté de l'évolution du nombre total de fréquences attribuées aux transporteurs aériens désignés de chaque partie. Il convient de noter que



la signature de ce nouvel accord sur les services aériens entre le Cameroun et la France n'est qu'une première étape avant son officialisation. Les prochaines étapes consisteront en la signature officielle de l'accord par les représentants officiels de chaque pays, suivie des procédures

Signature de l'accord de partenariat entre Paule Assoumou Koki de la Ccaa et Emmanuel Vivet DG adjoint de la Dgac française

constitutionnelles requises pour sa mise en vigueur, conformément aux règles établies. Il est intéressant de souligner que le Cameroun a récemment signé plusieurs accords sur les services aériens avec d'autres pays. En décembre 2023, lors de la conférence de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci) à Riyad, en Arabie Saoudite, le pays a conclu des accords de coopération aérienne avec sept pays, dont le Mozambique, le Qatar, l'Allemagne, la Finlande, la Sierra Leone, le Koweït et le Liban. Ces initiatives témoignent de l'engagement du Cameroun à renforcer ses relations aériennes internationales et à favo-

riser la croissance du secteur aérien dans le pays. La signature de ce nouvel accord entre le Cameroun et la France ouvre de nouvelles perspectives pour le développement du transport aérien dans le pays. Grâce à une meilleure connectivité aérienne et à une coopération renforcée, les voyageurs et les entreprises pourront bénéficier de services aériens plus efficaces et d'une plus grande accessibilité aux destinations internationales. Cette initiative témoigne de l'engagement des deux pays à promouvoir le développement économique et le tourisme par le biais du transport aérien.

Raphael Mforlem

CULTURE DU RIZ

C'est pour soutenir le développement des bassins rizicoles que la Banque Islamique de Développement (BID) a accordé un investissement de 47,77 milliards FCFA au Cameroun. Ce nouvel investissement vise à réduire la dépendance du pays vis-à-vis des importations de riz et à stimuler la production locale.

La BID alloue près de 50 milliards FCFA au Cameroun

La Banque Islamique de Développement (BID) a récemment annoncé son engagement envers le secteur de la riziculture au Cameroun, en allouant une somme de 47,77 milliards de FCFA. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de développement de la chaîne de valeur de la filière riz (Pdcr), lancé par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural en novembre 2023. Cet investissement vient s'ajouter aux 51 milliards de FCFA déjà débloqués par la BID en novembre 2023, portant ainsi le montant total de son soutien financier à près de 100 milliards FCFA. Ces fonds seront principalement utilisés pour le développement des bassins rizicoles des régions du Nord-Ouest,



de l'Extrême-Nord et de l'Ouest. L'objectif principal de cet investissement est de réduire la dépendance du Cameroun vis-à-vis des importations de riz. En 2022, le pays a dépensé plus de 162 milliards FCFA pour l'importation de cette céréale, alors qu'il dispose d'un fort potentiel de production lo-

Un champs de culture de riz.

cale. Grâce à ce financement, le projet vise à aménager 5 000 hectares de terres agricoles dans les régions ciblées, notamment les bas-fonds de Maga (Extrême-Nord), Ndop (Nord-Ouest), Bangourain et Santchou (Ouest). En plus de l'aménagement des terres, cet investissement permettra également d'approvisionner les producteurs en intrants agricoles de qualité. L'objectif est d'atteindre une production annuelle de 650 000 tonnes de riz blanchi d'ici 2030, ce qui répondra largement à la demande locale estimée à environ 600 000 tonnes. De plus, ce projet devrait générer plus de 253 000 emplois, contribuant ainsi à la réduction du chômage dans les zones rurales du pays.

Le projet de développement de la chaîne de valeur de la filière riz prévoit également des partenariats avec des institutions de recherche agricole et des partenaires internationaux. L'acquisition de semences de base et l'intégration de technologies complémentaires sont des éléments clés du projet, visant à améliorer la productivité et la rentabilité de la riziculture au Cameroun. Malgré les efforts déjà déployés, le gouvernement camerounais continue de rechercher des financements supplémentaires pour soutenir le secteur rizicole. Des négociations sont en cours avec d'autres partenaires financiers, tels que la Banque Arabe pour le Développement Écono-

mique en Afrique (Badea) et le Fond de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (Opep), qui pourraient apporter un soutien financier supplémentaire de plus de 25 milliards FCFA. En conclusion, l'investissement de près de 50 milliards FCFA de la Banque Islamique de Développement dans la riziculture au Cameroun constitue une étape majeure pour stimuler la production locale et réduire la dépendance vis-à-vis des importations de riz. Ce projet ambitieux devrait créer des emplois, améliorer la sécurité alimentaire et contribuer au développement économique du pays.

HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS

Gaston Eloundou Essomba, a récemment apporté des précisions sur la hausse des prix de certains produits pétroliers, dans un contexte international marqué par la hausse des cours mondiaux du pétrole et des tensions géopolitiques. Le ministre a également souligné les défis locaux liés à l'approvisionnement en produits pétroliers et aux besoins de soutien du secteur des hydrocarbures.

Les éclairages du ministre de l'Eau et de l'Energie

C'est lors d'une communication élargie aux autres entités gouvernementales que le ministre de l'Eau et de l'Énergie a tenu à apporter des éclairages complémentaires sur les récentes mesures de réajustement des prix de certains produits à la pompe. Gaston Eloundou Essomba a ainsi mis en lumière les différents facteurs qui contribuent à la hausse des prix des hydrocarbures.

Au niveau international, les cours mondiaux du pétrole ont connu une tendance haussière depuis la fin de l'année 2020, avec des pics records enregistrés en 2021, 2022 et 2023. Cette augmentation des prix est attribuable à divers facteurs, tels que les tensions géopolitiques, notamment la

crise russo-ukrainienne, qui a entraîné l'interdiction des approvisionnements en produits pétroliers russes. De plus, l'OPEP et ses alliés ont décidé de réduire les quotas de production, ce qui a également contribué à la hausse des prix du pétrole.

Au niveau local, la situation est également complexe. L'écart entre les prix réels des produits pétroliers importés et leurs prix appliqués à la pompe a entraîné un manque à gagner important pour l'État, qui doit compenser les importateurs. Cette situation a créé des difficultés financières pour le Trésor public, qui n'a pas toujours pu mobiliser les ressources nécessaires en temps voulu, entraînant ainsi des ruptures d'approvisionnement en produits pétroliers.



De plus, la restructuration de la dette de la Société nationale de raffinage (Sonara), suite à un sinistre survenu en mai 2019, a aggravé la problématique de l'approvisionnement en produits pétroliers. Cet incident a entraîné l'arrêt de la production de cinq principales unités de la raffinerie.

Malgré ces défis, le ministre Eloundou Es-

● **Conférence conjointe des ministres camerounais en vue d'apporter des précisions sur la hausse des prix de certains produits pétroliers.**

somba a souligné les mesures prises pour soutenir le secteur des hydrocarbures. Le gouvernement a décidé de maintenir les subventions du gaz domestique et du pétrole lampant pour protéger les intérêts des consommateurs. De plus, deux instructions du Président Paul Biya ont été données pour soutenir le secteur, notamment l'instauration d'une ligne de soutien à la raffinerie dans la structure des prix des produits pétroliers et l'exécution d'un projet de réhabilitation et de reconstruction de la raffinerie dans le cadre d'un Partenariat Public/Privé (PPP). Gaston Eloundou Essomba a souligné l'importance de ces mesures pour garantir l'approvisionnement continu en produits pétroliers et as-

surer la stabilité du secteur. Sans ces mesures, il aurait été très difficile pour le Cameroun de continuer à importer les produits pétroliers nécessaires à son développement.

En effet, la hausse des prix des hydrocarbures est le résultat de facteurs internationaux et locaux complexes. Les tensions géopolitiques, la réduction des quotas de production et les défis d'approvisionnement local sont autant de facteurs qui ont contribué à cette situation. Cependant, le gouvernement a pris des mesures pour soutenir le secteur des hydrocarbures et garantir l'approvisionnement du pays en produits pétroliers essentiels.

Martial Ombiona

HAUSSE DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Instaurée depuis le 1er janvier 2024, la nouvelle grille tarifaire imputée aux clients industriels d'Eneo qui touche environ 0,1 % des consommateurs, connaît une augmentation de 5 % pour les tranches de consommation de 0 à 3 MW et à 10 % pour les tranches de 3 à 10 MW.

Près de 2 000 clients industriels concernés

Depuis le 1er janvier 2024, une nouvelle hausse des prix de l'électricité est en vigueur au Cameroun. Elle concerne les clients moyenne tension (MT), c'est-à-dire les « clients industriels ». Il s'agit d'à peu près 2 000 clients sur le plus de 2 millions que compte Eneo, concessionnaire exclusif du service de distribution de l'électricité dans le pays, soit près de 0,1 % du portefeuille global. Dans une note d'information, datée du 23 janvier qu'Investir au Cameroun a consultée, Eneo rappelle d'ailleurs aux clients de cette catégorie que la hausse sera de 5 % pour les tranches de consommation comprises entre 0 et 3 MW et de 10 % pour celles comprises entre 3 et 10 MW.

Il s'agit en fait de l'application de la décision de l'Agence de régulation du secteur de

l'électricité (Arsel) du 12 décembre 2022. Elle fixe les tarifs de vente hors taxe d'électricité des clients moyenne tension et les seuils minima de négociation des tarifs pour les clients dits « grands comptes » applicables pour la période 2023-2026. Selon cette décision, les tarifs d'électricité pour les clients moyenne tension, fixés et appliqués depuis le 1er janvier 2023, vont augmenter jusqu'en 2026 au rythme de 5 % par an pour les consommations comprises entre 0 et 3 MW et de 10 % pour celles comprises entre 3 et 10 MW. Il faut dire que le même texte avait arrêté les nouveaux prix pour les clients haute (une dizaine) et moyenne tension à appliquer dès le 1er janvier 2023. Elle consacrait une hausse des prix de 6 % pour la première catégorie et 10 % pour la deuxième.

Ces hausses ne concernent donc pas les clients basse tension, tels que les ménages. Cependant, des travaux sont en cours pour l'ajustement tarifaire des clients basse tension professionnelle.

Au Cameroun, les tarifs ont été gelés depuis 2012. Selon l'Arsel, qui assure la régulation, le contrôle et le suivi des activités des exploitants et des opérateurs du secteur de l'électricité dans le cadre de la politique définie par le gouvernement, cela était devenu intenable au regard notamment de l'explosion des charges liées à la production et à la distribution de l'énergie électrique (transformateurs, compteurs, câbles électriques et combustibles).

« Les prix étant restés figés, nous avons enregistré au cours de cette période, un déséquilibre financier entre les ressources générées par le



secteur et les dépenses qui doivent être supportées par ce secteur. S'il y a eu un ajustement, nous avons évité qu'il soit complet. Nous l'avons fait de manière partielle de façon à ce qu'on puisse, au cours d'une période de cinq ans, lisser et atteindre le coût du service en 2026. Si ces hausses sont pratiquées, on aura un tarif qui correspond effectivement au coût du service supporté par les opérateurs du secteur de l'électricité », a ex-

● **Direction générale d'Eneo Cameroun.**

pliqué Jean Pascal Nkou, Directeur général de l'Arsel, dans une interview accordée au magazine Cameroon Business Today en janvier 2023.

Cette hausse, décidée officiellement par le gouvernement, vise ainsi à éviter que le secteur n'engrange plus de déficit et atteigne l'équilibre financier. Elle est aussi conforme aux engagements du Cameroun pris auprès du Fonds monétaire international (FMI) qui a conditionné l'obtention de certains prêts à l'arrêt des subventions énergétiques. Selon le ministre de l'Eau et de l'Énergie (Minee), Gaston Eloundou Essomba, les subventions payées entre 2012 et 2022 par l'État aux opérateurs du secteur pour éviter cette hausse tarifaire s'élevaient à environ 300 milliards de FCFA.

Raphaël Mforlem

PUBLICITÉ

Sous le Très Haut Patronage du Président de la République du Cameroun
SON EXCELLENCE PAUL BIYA



CADIF

3^{ème} Édition
CENTRAL AFRICA
DIGITAL FAIR **2024**

Le Cameroun accueille la 3^{ème} édition du plus grand
salon du numérique en Afrique Centrale

THÈME:

Souveraineté Numérique en Afrique centrale à l'ère de l'intelligence
artificielle: Enjeux, défis et perspectives

DU **28** AU **30**
MAI 2024

(+237) 699 98 12 25 / 679 19 36 39

opportunitiesinafrica@yahoo.fr

Central Africa Digital Fair

CADIF

PALAIS DES CONGRÈS
Yaoundé

Organisé par:

